

Synthèse évaluation externe

Résidence La Rosemontoise

RÉFÉRENTIEL : Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, HAS, version mars 2022

DATE ÉVALUATION : 6 et 7 décembre 2023

ORGANISME ÉVALUATEUR : 4 As - accréditation COFRAC numéro 3-1988 rév. 0



ÉCHELLE D'ÉVALUATION :

1	pas du tout satisfaisant
2	plutôt pas satisfaisant
3	plutôt satisfaisant
4	tout à fait satisfaisant
★	optimisé

⇒ cotation minimale à atteindre pour les critères impératifs définis par la HAS

SYNTHÈSE COTATIONS :

CHAPITRE & THÈMES	COTATION / 4	PRÉSENCE D'ÉLÉMENT(S) D'ÉVALUATION OPTIMISÉ(S)
Chapitre 1 La personne	3,66	
Bientraitance et éthique	4	
Droits de la personne accompagnée	3,33	
Expression et participation de la personne accompagnée	3,27	
Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3,45	
Accompagnement à l'autonomie	4	
Accompagnement à la santé	3,57	
Continuité et fluidité des parcours	4	
Chapitre 2 Les professionnels	3,75	
Bientraitance et éthique	3,25	
Droits de la personne accompagnée	4	
Expression et participation de la personne accompagnée	4	
Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3,57	
Accompagnement à l'autonomie	4	
Accompagnement à la santé	4	★
Continuité et fluidité des parcours	3,44	
Chapitre 3 L'ESSMS	3,18	
Bientraitance et éthique	2,75	
Droits de la personne accompagnée	3	
Expression et participation de la personne accompagnée	3	
Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3,4	
Accompagnement à l'autonomie	3	
Accompagnement à la santé	3,54	
Politique ressources humaines	3,33	★
Démarche qualité et gestion des risques	3,39	

FOCUS CRITÈRES IMPÉRATIFS AVEC COTATION INFÉRIEURE À 4 :

- Critère 3.6.2, cotation **3** : Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament.
- Critère 3.11.1, cotation **2** : L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.
- Critère 3.11.2, cotation **3** : L'ESSMS traite les signalements de faits de maltraitance et de violence, et met en place des actions correctives.
- Critère 3.12.2, cotation **3** : L'ESSMS communique sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes.
- Critère 3.14.2, cotation **3** : L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en interne et en externe.

FOCUS ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION OPTIMISÉS (cotation ★) :

- ★ Les professionnels échangent en équipe pour adapter l'accompagnement à la fin de vie de la personne (élément d'évaluation du critère 2.7.2)
- ★ Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour mettre en oeuvre l'accompagnement de la fin de vie et/ou du deuil de la personne (critère 2.7.4)
- ★ L'ESSMS définit sa politique ressources humaines et met en place l'organisation nécessaire pour son déploiement (élément d'évaluation du critère 3.8.1)
- ★ L'ESSMS intègre la démarche de prévention des risques professionnels dans sa politique ressources humaines et la met en oeuvre (élément d'évaluation du critère 3.8.1)
- ★ L'ESSMS identifie les besoins en formation continue des professionnels au regard de sa stratégie et de l'évolution du secteur (élément d'évaluation du critère 3.8.4)

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE L'ORGANISME ÉVALUATEUR :

« Portée par une direction motivée, tous les acteurs de l'établissement ont pu s'exprimer librement lors de l'évaluation. Nous avons pu observer des professionnels investis dont les préoccupations sont centrées sur la personne accueillie. Si l'histoire de la résidence est forte, nous avons ressenti une réelle volonté des professionnels de prendre en main la réflexion à mener pour formaliser leurs pratiques.

Le projet architectural est un élément central de la réflexion menée dans la perspective de répondre aux besoins des personnes accueillies et de leur proposer un environnement de qualité et innovant. L'inauguration est prévue pour le début de l'année 2025.

En appui avec les services supports du siège, la gouvernance propose un plan d'amélioration continue de la qualité pertinent. A ce titre, les points d'amélioration constatés doivent pouvoir renforcer cette dynamique afin de projeter les professionnels vers 2025, et de commencer la rédaction du projet d'établissement qui sera, sans nul doute, l'élément fédérateur des équipes. »